



# Adopter un modèle sobre et décarboné

## RÉNOVER LE BÂTIMENT DE L'OFFICE DE TOURISME POUR AMÉLIORER SA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

<p><b>Contexte et constat</b></p>	<p>L'office de tourisme de Méribel est le second bâtiment le plus important de la commune. Sa construction date des années 1980. Il est positionné de façon centrale, au cœur de la station de Méribel. Il abrite les bureaux et l'accueil au public de Méribel Tourisme et de l'ESF. On y retrouve également l'auditorium, qui accueille régulièrement des événements publics.</p> <p>Ce bâtiment est assujéti au décret tertiaire de 2019, qui vise à réduire les consommations énergétiques des bâtiments d'activité à usage tertiaire de plus de 1000 m<sup>2</sup> de -40% d'ici 2030, -50% d'ici 2040 et -60% d'ici 2050 par rapport à une année de référence.</p> <p>Ce bâtiment de plus de 4000 m<sup>2</sup> a bénéficié de travaux de réfection des toitures en 2018. Les autres travaux ont été réalisés de manière ponctuelle, selon les besoins. Il est aujourd'hui vieillissant et mérite une rénovation, aussi bien extérieure, qu'intérieure qui permettra d'améliorer le confort des usagers du bâtiment, de réduire sa facture énergétique et de répondre à nos obligations réglementaires</p> <p>Les travaux intérieurs seront par ailleurs l'occasion de requalifier les espaces selon les besoins.</p>		
<p><b>Description</b></p>	<p>L'action consistera à effectuer des travaux d'amélioration de la performance énergétique de ce bâtiment. Elle est dissociée de l'action 2.2.1 du fait de l'importance du bâtiment et des caractéristiques propres liées à ses activités.</p> <p>A partir d'un état des lieux réalisé sous forme d'audit énergétique en 2022 ayant identifié une déperdition d'énergie de 188 kW, il s'agira notamment d'effectuer des travaux sur l'enveloppe du bâti (bardages et isolation, menuiseries extérieures, toitures), de mettre en place des équipements performants et de mener une réflexion sur la ventilation et le chauffage ainsi que la requalification des espaces intérieurs. Il est souhaité l'utilisation de matériaux biosourcés et de bois issus de forêts gérées durablement et le cas échéant produits localement, ainsi que la mise en place d'une gestion centralisée de type GTC/GTB.</p> <p>Les travaux seront dissociés en deux phases : une phase pour l'enveloppe extérieure et une phase pour les travaux intérieurs. Ils seront coordonnés avec la réfection des 21 appartements de l'Office (fiche action 4.4.2), selon le déroulé suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un audit énergétique (2022),</li> <li>- Ecriture d'un programme de travaux puis lancement de la maîtrise d'œuvre (2022),</li> <li>- Réalisation des travaux extérieurs (2023) et groupe de travail sur la requalification des espaces intérieurs,</li> <li>- Réalisation des travaux intérieurs (2024),</li> <li>- Analyse comparative des consommations énergétiques avant / après travaux.</li> </ul>		
<p><b>Pilote</b></p>	<p>Commune des Allues</p> 	<p><b>Partenaires</b></p>	<p>Financeurs (DSIL/DETR , Région, FDEC, SDES ...) APTIV et ADEME via le fonds chaleur Méribel Tourisme – ESF - CDPC</p>



# Adopter un modèle sobre et décarboné

<b>Calendrier prévisionnel</b>	2022	2023	2024	2025	<b>Bénéfices attendus</b> 
	x	x	x	x	
<b>Moyens financiers</b>	<b>Montant Global : 1 800 000 € HT</b>				<b>Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)</b> Rénovation des autres bâtiments communaux (action 2.2.1) et application des ambitions au décret tertiaire à tous les bâtiments communaux
	2022	2023	2024	2025	
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>				
	200 000 €	950 000 €	650 000 €	/	
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>				
	Commune	Commune	Commune Subventions à préciser	/	
<b>Moyens humains</b>	Chargé d'opération bâtiment Groupe de travail pour requalification intérieure Commande publique pour les marchés (MOE et travaux)				
<b>Risques identifiés</b>	Budgets liés à l'action Validation des orientations politiques pour ce projet				
<b>Actions liées</b>	Action 2.2.1, 2.2.2 et 4.4.2 - Rénovation des autres bâtiments communaux, du bâtiment du Parc olympique et des logements communaux Action 2.2.4 - Optimiser l'empreinte carbone du fonctionnement et de l'exploitation des bâtiments communaux				
<b>Indicateurs de suivi annuel</b>	2022	2023	2024	2025	
	Audits énergétique: 100%	Aboutissement groupe de travail Travaux extérieurs : 100%	Travaux intérieurs : 100%	Réduction conso énergétique : 60 %	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Travaux de rénovation réalisés Analyse comparative des consommations énergétiques avant / après travaux : baisse des consommations conformes au décret tertiaire (60 % de réduction).				
<b>Info / Focus carbone</b>	Les consommations d'électricité du bâtiment de l'Office de tourisme étaient de 474 477 kWh en 2019.		Cela représente un bilan carbone en 2019 de <b>28,801 T CO<sub>2</sub> eq.</b>		

